



Association canadienne de soins palliatifs

Canadian Hospice Palliative Care Association

Si vous soutenez la campagne de Centraide, vous pouvez spécifier à qui sera versé votre don en indiquant l'organisme que vous désignez comme bénéficiaire. Centraide dirigera alors votre don selon vos souhaits.

Si vous décidez de préciser à qui sera versé une partie ou la totalité de votre don, veuillez penser à l'Association canadienne de soins palliatifs (ACSP). C'est l'association nationale qui fournit un leadership en matière de soins de santé au Canada en recherchant l'excellence sur le plan des soins aux mourants, pour alléger le fardeau de la souffrance, de la solitude et du chagrin.

Tous les Canadiens ont le droit de mourir dans la dignité, sans douleur, entourés de leurs proches, dans le milieu de leur choix. Bien que nos compétences visant à faire face à la souffrance physique, émotionnelle et spirituelle des patients mourants et de leurs familles augmentent, **leurs besoins augmentent également**. Moins d'une personne sur cinq aux prises avec une maladie mortelle reçoit aujourd'hui des soins palliatifs experts. Trop de gens vivent une maladie avancée dans la douleur, l'isolement et le désespoir.

L'ACSP ne reçoit pas de subventions gouvernementales ni de contributions générales versées par Centraide. Les contributions dont bénéficie l'ACSP proviennent de dons, de bourses, de subventions de projets et de cotisations des membres. En tant qu'organisme sans but lucratif, nous dépendons beaucoup de la générosité des Canadiens pour soutenir nos initiatives.

Si vous décidez de spécifier que votre don est destiné à l'ACSP, il vous suffit de préciser le nom de l'*Association canadienne de soins palliatifs* et fournir notre numéro d'organisme de charité, 13760 4195 RR0001, dans la section désignation de votre formulaire d'engagement à Centraide. Tous nos remerciements d'avance pour votre don.

Contactez le 1-800-668-2785 pour obtenir de plus amples informations sur l'ACSP.